

Un grenadier de chars chez les sanitaires

Autor(en): **Künzi, Boris**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2021)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-977680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Toutes les photos via l'auteur.

Sanitaire

Un grenadier de chars chez les sanitaires

Maj EMG Boris Künzi

Officier disponibilité, EM brigade mécanisée 1

Quand j'ai commencé mon école de recrues comme grenadier de chars en 2006, je savais que j'étais entre de bonnes mains. Fort, rapide, beaucoup de « bang-bang » et beaucoup de plaisir. Les camarades étaient motivés et rien n'était « trop dur » pour nous. L'idée de faire du service avec les troupes sanitaires était considérée « même pas en rêve » (« *nid mau villech* »). Même lorsque j'ai décidé de devenir officier de carrière, mon rêve était de travailler en tant qu'instructeur d'unité de la compagnie de grenadiers de chars « combattants ». Mon rêve est devenu réalité et j'ai pu commencer mon service militaire professionnel dans l'Ecole des blindés 21, compagnie 4 *alias* DELTA. Mon bonheur me paraissait alors presque illimité : professionnellement, j'étais là où je voulais être et dans la vie privée, j'ai la chance d'avoir une femme formidable à la maison et un petit coquin qui me tient aussi occupé.

Et puis vint CORONA...

Après que le Conseil fédéral a déclaré le virus pandémique, j'ai été contacté un soir par le commandant de la Formation d'application des blindés et de l'artillerie. Ai-je oublié quelque chose ? Ai-je donné un mauvais ordre ? Ai-je commis une erreur de planification ? J'étais d'autant plus étonné quand le commandant de la FOAP m'a offert la possibilité d'un nouveau poste temporaire. On m'a dit que le médecin en chef de l'Armée avait un besoin urgent d'appui, quelqu'un qui le soutiendrait activement. Il avait désormais besoin d'un officier supérieur adjoint, ou OSA¹. OSA ? N'est-ce pas un porte-serviettes ? Alors ils veulent vraiment qu'un grenadier de chars travaille pour un médecin ? Ont-ils vraiment réfléchi à cela ?

Le seul à avoir réfléchi à deux fois, c'est moi. Et je l'ai fait rapidement. Fraîchement sorti de l'Ecole d'Etat-major général, j'étais habitué à prendre des décisions

importantes sous pression de temps. Après avoir consulté mon épouse, j'ai pu annoncer que j'accepterais ce défi. Ce n'est qu'après coup que se sont posées diverses questions, des détails que je ne connaissais pas, des conséquences que je ne pouvais pas évaluer auparavant. Je ne savais même pas qui était le poste du médecin en chef, quand et par où commencer. Les grenadiers de chars évitent de se poser trop de question et poussent. En général, il suffit de nous dire où est devant et où est derrière... C'est donc précisément avec cet optimisme que j'ai voulu aborder ma nouvelle tâche. Une nouveauté s'est donc produite le 12 mars 2020 à 7h00 : un grenadier de chars sans connaissances médicales a été présenté au médecin en chef en tant qu'OSA.

Une nouvelle aventure débute alors

Ma première journée a consisté à découvrir mes futures tâches et surtout à comprendre l'unité organisationnelle des services médicaux. Beaucoup de mes questions avaient déjà été posées par le passé. J'ai donc reçu un cahier des charges très complet et détaillé. Il y était écrit, par exemple : développe les bases, rédige des déclarations, des présentations, des notes d'allocutions, assure la planification et la mise en œuvre des inspections et des visites sur les sites externes du personnel médical, etc. Particulièrement important dans la fiche technique, se trouvait l'expression suivante : Peut être utilisé pour des tâches spéciales. Le nombre de questions nouvelles a ensuite augmenté aussi rapidement que le nombre de cas d'infection au COVID.

En plus de mes futures tâches, je devais apprendre en deux jours à connaître l'unité organisationnelle sanitaire. Au total, treize rendez-vous ont été préparés pour cela. Je n'avais pu assister qu'à un rendez-vous et demi, quand on m'a dit : « ZSO, tu dois voir le patron ». Je me suis précipité vers le divisionnaire avec mon ordinateur portable sous les bras et j'ai découvert qu'il était au téléphone avec le

¹ L'abréviation allemande est également couramment employée : ZSO pour *Zugeteilter Stabsoffizier*.

chef de l'Armée et que je devais prendre des notes. Une fois le protocole terminé, mon patron est allé au P20. Là, j'ai rencontré le chef de l'instruction et le chef du commandement des opérations. En tant que major EMG fraîchement sorti du four, je me trouvais maintenant ici avec la plus grande partie du commandement de l'armée. Ce n'est pas courant. Mais il n'y avait pas le temps de profiter de ce moment : ouvrez le portable, écrivez le protocole suivant ! Il ressort de la conversation qu'un rendez-vous doit être pris dans les trois heures suivantes avec différentes personnes, issus de différents départements qui travaillent dans des endroits différents. C'est une tâche typique pour l'OSA.

Jusqu'ici, le rythme de travail permettait de se mettre à niveau dans une nouvelle fonction en deux à quatre semaines. J'ai été étonné de constater qu'à ce niveau, si vous envoyez une invitation via Outlook, même à très court terme, les gens apparaîtront au bon endroit et à temps. Ici aussi, il incombe à nouveau à l'OSA d'élaborer un procès-verbal. Au moins, j'étais maintenant un peu habitué à faire ça - après tout, c'était déjà le troisième protocole. Le soleil était presque couché, mais mon patron semblait avoir pitié de moi. Avec les mots « *Vous avez probablement eu assez d'impressions pour aujourd'hui,* » j'ai été licencié au bout de ma première soirée en tant qu'OSA du médecin en chef de l'Armée.

Ma première journée de travail a en fait été marquée par de nombreuses impressions, lieux, noms, processus et autres choses, qui sont tous un peu plus compliqués que de conduire une compagnie de grenadiers de chars à l'engagement. Mais deux pensées ne m'ont pas quitté :

- Comment l'organisation de la santé est-elle organisée ?
- Comment diable écrit-on un procès-verbal ?

Ma deuxième journée de travail en tant qu'OSA a commencé « normalement » avec les rapports du matin. Je savais que ceux-ci tournent autour du sujet du COVID. Mais en termes de contenu, je n'avais aucune idée de ce qui se disait ici. J'ai donc essayé de me souvenir de ce qu'on m'avait appris en tant que soldat :

- A l'école de recrues : c'est un honneur de servir !
- A l'école de sous-officiers : ne vous plaignez pas, battez-vous !
- A l'école d'officiers : l'information est une priorité !
- A l'école d'état-major général : si vous voulez être efficace, tenez-vous-en aux processus et pensez en réseau !

J'ai donc fait ce qu'il fallait faire : obtenir des informations, comprendre les processus et mettre en réseau les tâches, les obligations et les structures pour analyser et traiter les commandes en conséquence. J'ai donc essayé de me concentrer sur le contenu récurrent et de déterminer les structures à partir des rapports. La difficulté n'était pas seulement liée aux termes médicaux, mais aussi : qui parle et à quelle organisation appartient cette personne ? Je n'ai pas eu beaucoup de temps, car ce n'étaient que les rapports du matin. Une fois ceux-ci terminés, mon patron m'a emmené avec lui pour le prochain rendez-

vous à l'OFSP – une abréviation qui ne se trouve pas dans la terminologie militaire.

Nous sommes arrivés à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) lorsque j'ai été immédiatement présenté à des personnes telles que le secrétaire général du Département fédéral de l'Intérieur, le chef d'état-major de l'État-major fédéral ou le directeur de l'OFSP. Qu'est-ce qu'un directeur ou un secrétaire général et quel est son travail ? Je sais ce qu'est un chef d'état-major et je sais comment me comporter sur un champ de bataille. Mon cerveau était encore occupé par les impressions des rapports du matin et ce qui venait d'être dit ici dépassait de loin ma capacité mentale. Mais j'ai fait ce que je devais faire en tant qu'OSA : j'ai écrit un procès-verbal.

L'après-midi de ma deuxième journée de travail a commencé de façon un peu plus calme et pour la première fois, j'ai eu l'occasion de poser à mon patron la question qui me tenait de plus en plus au bout de la langue : comment dois-je rédiger un protocole ? J'ai dû rassembler mon courage et lui dire que j'écrivais des minutes depuis 1,5 jour sans savoir ce que je faisais et que je ne pouvais pas suivre la réunion de l'OFSP pour écrire chaque mot. Mon patron m'était encore totalement inconnu à l'époque, je



ne travaillais pour lui que depuis un jour et demi. Je sais comment réagir si une grenade à main tombe par terre devant moi, mais comment réagir quand un divisionnaire se met en colère est un tout nouveau territoire. Mon patron a souri et m'a dit que je n'avais pas besoin d'écrire chaque mot. Il me suffisait d'écrire ses paroles du mieux que je pouvais et de reproduire le reste du texte de manière minimale. Quel soulagement : j'ai enfin su mettre en œuvre ses exigences sur mon procès-verbal.

Nous avons passé le reste de l'après-midi au Palais fédéral Est avec le chef de l'Armée et son chef de cabinet. Nous avons préparé une résolution du Conseil fédéral pour notre cheffe, la conseillère fédérale Viola Amherd. En tant que grenadier de chars, j'aurais appelé cela un « papier », mais quand j'ai remarqué que le sujet était la « mobilisation », je me suis rendu compte que c'était probablement plus qu'un simple « papier » après tout. Parfois, il n'était pas nécessaire de protocoler, mais de se concentrer pour trouver les mots et la synthèse parfaits. Le document a été travaillé jusque tard dans la soirée et lorsque nous sommes sortis du Palais fédéral, les rues de Berne étaient déjà vides.

Mon troisième jour de travail a été le jour où ma femme a été très heureuse de m'avoir permis d'accepter ce nouveau poste en tant qu'OSA. Ce samedi a également commencé avec les rapports du matin avant que nous ne soyons appelés au Palais fédéral. Cette fois, mon patron a pu présenter l'évolution de la pandémie et ses conséquences à la cheffe du DDPS. L'après-midi a été parsemé de questions administratives et les travaux se sont poursuivis jusqu'après 18h00 samedi également.

Dimanche a commencé comme samedi : rapport sur la situation actuelle. Mais ce dimanche était spécial : j'ai soudain vu le fil rouge. J'ai reconnu qui parlait sur quel sujet et je savais maintenant à qui parler et que faire si mon patron me demandait : « Pouvez-vous clarifier cela ? » Même si le virus a continué de faire rage dimanche, le reste de la population était moins inquiète. Le reste du dimanche s'est donc déroulé relativement tranquillement et j'ai eu le temps de me consacrer à ma nouvelle activité favorite : rédiger puis éditer des minutes de téléconférences. Cette quatrième journée de travail a également pris fin et j'ai dû découvrir que j'avais été présenté aux trois commandants de corps en quatre jours, que j'avais devant moi la Conseillère fédérale Viola Amherd, que des personnalités d'importance politique et médiatique m'ont été présentés et que j'étais maintenant un peu plus habile en ce qui concerne la rédaction des procès-verbaux.

Six mois

Je travaille comme OSA du médecin en chef de l'Armée depuis six mois maintenant. Les impressions de mes quatre premiers jours de travail se sont vérifiées pendant les six prochains mois : le rythme est rapide, l'altitude de vol est l'Everest et la devise est la flexibilité.

Même si je sais maintenant qui travaille où et vers qui je peux me tourner, avec quelles préoccupations, ce travail reste un « apprentissage par l'action » constant. Je ne veux pas manquer de saisir cette occasion pour remercier mon équipe médicale pour sa coopération. Sans vous, votre aide, votre patience, votre culture d'accueil chaleureuse et votre humour pompeux, je n'aurais pas pu résoudre toutes ces tâches avec le même élan.

Conclusions

Mais une question m'occupait entre les minutes, envoyant des invitations, aidant à rédiger des documents de discussion et me précipitant d'une réunion à l'autre. J'ai donc posé la question à mon patron : en tant que grenadier de chars combattant, est-ce que je réponds aux exigences d'un OSA dans le cadre de ce travail ? Sa réponse m'a étonné : en tant que grenadiers de chars de combat sans formation médicale, je suis très bien adapté pour le poste exigé d'un OSA. Parce qu'en tant que profane, je pose les bonnes questions et je suis critique par rapport à certaines décisions. Alors je continue de demander au patron et à la direction de poser des questions générées par l'ignorance. Et c'est précisément ce qui est demandé d'un OSA : permettre au chef et à la direction de se remettre en question et de prendre de bonnes décisions, au travers de questions critiques.

J'ai donc pris un poste il y a huit mois, dans l'hypothèse où j'apporterais une aide au développement des services médicaux dans le domaine « militaire ». Après huit mois, j'en suis maintenant arrivé aux conclusions suivantes :

- le service sanitaire fait beaucoup plus que ce que j'avais imaginé jusqu'ici ;
- le service médical est également une composante de l'armée, même s'il y a un peu moins de « *bang-bang* » ici ;
- l'armée dans son organisation globale est extrêmement complexe ;
- l'interaction avec les autorités civiles est encore plus complexe ;
- l'apprentissage par la pratique (« *learning by doing* ») peut être très efficace ;
- un OSA ne porte pas de serviette ;
- sans ma femme, cette aventure n'aurait pas été possible.

Avec un sourire fier, je peux bientôt retourner à Thoune et me consacrer à des problèmes dont on sait qu'ils peuvent être résolus. Ce fut un honneur pour moi de servir le médecin en chef de l'Armée et je le remercie de m'avoir accompagné, soutenu, d'avoir beaucoup exigé de moi et, surtout, de m'avoir encouragé dans cette voie.

SEMPER FIDELIS

B. K.

Note: Cet article est paru pour la première fois en langue allemande dans *A la Une*, le magazine de la première brigade de cavalerie, No. 2/2020, p. 10-13. Il a été traduit ici par la RMS et paraît avec l'accord de son auteur.